

Pas de boucs émissaires !

RELAXE

pour les 4 de La Rochelle !

Dans le numéro 111 de *Fonction publique* d'octobre 2004, nous alertions sur l'inculpation de quatre camarades de la CGT pour « destruction volontaire par incendie » des locaux du Medef de La Rochelle le 5 juin 2003. A la demande du Procureur de la République, ils sont convoqués au tribunal de La Rochelle le 30 mars prochain.

Le 6 juin 2003, lendemain des faits, le juge des libertés avait constaté, dans une ordonnance confirmée par la Cour d'appel de Paris, que « les véritables auteurs de l'incendie, à le supposer volontaire, n'ont pas été à ce jour interpellés ».

Le laboratoire de la Préfecture de police de Paris et le rapport d'expertise ont démontré qu'aucun produit accélérant de combustion n'était présent dans les pneus amenés par les participants.



Mais qui est cet individu ? Une des questions que pose cette affaire.

les manifestants, de sorte qu'il ne sera pas poursuivi (!!!). Il indique en revanche que les quatre inculpés étaient « habitués aux manifestations, et donc au maniement des pneumatiques enflammés ».

On n'est pas loin de l'inquisition !

Nous republions ici une photo de cet individu...dont l'attitude démontre qu'il ne semble pas être là pour « partager un repas ».D'autant que d'autres photos le montrent auprès des forces de l'ordre. Dans le dossier que nous avons consacré à cette affaire en octobre 2004, nous avons publié une série de clichés et posé de nombreuses questions sur une série d'attitudes plus que troublantes

Une personne inconnue des manifestants a été photographiée en train d'entasser des pneus contre la porte du bâtiment du Medef, alors que les manifestants avaient commencé à les enlever.

Cet individu n'a pas été interpellé et le juge d'instruction estime que : « l'intention de cette personne n'était pas de participer à un incendie, mais de partager le repas servi par

Ne laissons pas faire !

Pour soutenir les quatre manifestants, véritables otages du Medef et d'une justice de classe, pour exiger leur relaxe, une manifestation sera organisée le 30 mars à La Rochelle. L'UGFF-CGT mettra tout en œuvre pour contribuer à une large mobilisation pour la défense de nos camarades.

Représentativité syndicale : la CGT à la hausse !

La représentativité syndicale dans la fonction publique d'Etat au 31 décembre 2005 vient d'être communiquée aux fédérations syndicales.

Par rapport au 31 décembre 2004, la CGT est la seule organisation à progresser à la fois en pourcentage (+ 0,58 % pour atteindre 16,93 %, cette progression étant la plus forte enregistrée parmi les fédérations syndicales) et en voix (+ 1 690), alors que le nombre de suffrages exprimés a chuté de 38 374.

Les résultats électoraux recensés depuis le début de l'année 2006 confirment cette évolution.

Culture : la CGT en tête chez les Assistants Ingénieurs !

Il s'agit certes d'un corps qui comporte peu d'agents mais le résultat obtenu par la CGT n'en est pas moins extrêmement significatif puisqu'elle passe de 8,69 % aux précédentes élections à **44,18 %** en 2006 !

Elle est désormais –et de loin (l'UNSA, deuxième, est à près de 15 points)- **l'organisation la plus représentative** parmi les assistants ingénieurs du Ministère de la Culture.

Affaires étrangères : nouveaux progrès CGT.

Les élections à la CAP des secrétaires de Chancellerie confirment la progression régulière de la CGT au Ministère des Affaires Etrangères. **La liste CGT gagne 2,56 points** avec une audience qui est portée à 17,10 %.

Météo : la CGT double la mise.

La CGT aura désormais **deux administrateurs** –au lieu d'un- au Conseil d'Administration de Météo France.

C'est ce qui résulte du dernier scrutin qui a vu la CGT **progresser de 1,90** avec une influence qui s'établit désormais à **22,31 %**.